



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Mercredi 2 novembre 2022

## **Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT : Lancement de l'appel à projet local**

Lors de son déplacement à Lyon vendredi 21 octobre dernier, Isabelle LONVIS-ROME, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, a lancé l'appel à projet local de la DILCRAH pour l'année 2023 : « **Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+** ».

Entièrement déconcentré et piloté par les préfets de département, cet appel à projet vise à accompagner le déploiement sur les territoires [du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme](#) d'une part et le [plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+](#) 2020-2023 d'autre part.

**Doté d'une enveloppe unique de 2,6 millions d'euros**, cet appel à projet encourage les initiatives de la société civile engagée : associations de loi 1901 de terrain, lieux de mémoire et d'histoire, ainsi que les établissements scolaires (collèges et lycées), universitaires et culturels.

En 2022, cet appel à projet a permis de soutenir plus de 1000 projets. Ces initiatives locales sont venues compléter la mobilisation et l'action des services de l'État et des collectivités territoriales.

Fort du succès rencontré lors des précédentes éditions, ce nouvel appel à projet permettra de promouvoir des actions citoyennes liées à l'éducation, la prévention, la formation et l'aide aux victimes, ainsi que des actions de communication, et d'organiser des événements en lien avec la **lutte contre les haines et les préjugés racistes, antisémites ou LGBTphobes, et les discriminations fondées sur ces critères**.

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 4 décembre 2022. Les modalités de candidature et le guide de l'appel à projet sont consultables sur le site [www.dilcrah.fr](http://www.dilcrah.fr).

---

### **À propos de la DILCRAH**

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été créée en février 2012. Fin 2016, la Délégation interministérielle a vu son champ d'intervention élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT. La DILCRAH est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. Placée sous la tutelle de la Première ministre, la DILCRAH est dirigée par la Préfète Sophie ÉLIZÉON.

### **Contact presse**

01 42 75 62 44 – 06 83 00 18 83 - [sonia.yembou@pm.gouv.fr](mailto:sonia.yembou@pm.gouv.fr)